

## Le potentiel commercial inexploité de l'Inde — Suite de la page IV

et 2,67 %, de centrales nucléaires. Le gouvernement central et celui des États ont monopolisé l'électricité depuis 1947, plus de 95 % de la capacité de production appartenant maintenant aux pouvoirs publics.

L'Inde doit investir des sommes considérables dans la production d'énergie ces dix prochaines années. Pour encourager la participation du secteur privé, le gouvernement a introduit de nouvelles politiques, lesquelles prévoient un accroissement du capital d'emprunt, une hausse des charges d'amortissement et la récupération des coûts fixes.

La réalisation de projets de production d'énergie électrique présente quelques-unes des meilleures possibilités pour les entreprises canadiennes. Le secteur privé a manifesté de l'intérêt pour quelque 200 de ces projets, représentant une capacité totale de 90 000 MW et une valeur de 10 milliards \$US.

Le réseau de transport d'énergie de l'Inde est miné par des liaisons inadéquates et l'établissement de réseaux à l'échelle nationale. Selon les estimations, une somme de 2,7 milliards \$US sera investie dans le sous-secteur du transport de l'énergie au cours des sept prochaines années. Les entreprises canadiennes auront alors la possibilité d'aider l'Inde à mettre en place son réseau national.

Ces dernières années, la demande d'énergie de l'Inde s'est accrue rapidement et les réserves pétrolières limitées du pays n'ont pas permis de répondre à cette demande. La consommation d'énergie croît de 6 % par année, comparativement à la moyenne mondiale de 1,5 %. L'Inde aura besoin de plus de 700 millions de barils de produits pétroliers par année à la fin du siècle et d'une capacité de traitement supplémentaire d'environ 110 millions de tonnes par année en l'an 2010 pour la seule consommation intérieure, ce qui représente un investissement de 100 à 150 milliards \$US au cours des 15 prochaines années.

Reconnaissant que la participation du secteur privé est essentielle à la satisfaction des besoins du secteur **pétrolier et gazier** en matière d'investissements, le gouvernement a rendu plus attrayante pour les entreprises indiennes et étrangères la participation aux travaux d'exploration des réserves pétrolières et gazières et des champs de gaz, ainsi qu'aux activités de production et de raffinage.

Il existe également une forte demande d'équipement d'exploration de champs de pétrole et de gaz. Cette demande, dont la valeur se situe actuellement entre 3,5 et 4 milliards \$US, devrait croître dans une proportion de 12 % à 15 % dans les cinq prochaines années. Les projets de pipelines pour le transport du gaz et du pétrole offrent également des débouchés prometteurs. À l'heure actuelle, huit grands pipelines assurent le transport des principaux produits sur une longueur totale de 4 100 kilomètres.

Tous ces secteurs offrent donc aux entreprises pétrolières et gazières canadiennes de bonnes possibilités commerciales, que ce soit sous forme de ventes directes ou d'ententes de collaboration.

Le MAECI organisera au Canada, en juin 1998, une mission pour présenter à des décideurs indiens les technologies et les produits canadiens dans le secteur de l'énergie. Une mission ayant pour thème le transport et la distribution d'énergie, prévue pour octobre 1998, permettra de faire connaître davantage les capacités canadiennes dans ces domaines au moyen de séminaires et de rencontres individuelles dans d'importants centres de l'Inde. On y fera notamment une démonstration des technologies canadiennes qui permettent des gains d'efficacité dans le transport et la distribution d'énergie. Des spécialistes canadiens du secteur du pétrole et du gaz visiteront aussi plusieurs centres en Inde, en novembre 1998,

afin d'explorer les possibilités commerciales dans le contexte des nouvelles politiques indiennes sur l'exploration.

### Le transport

La croissance continue du secteur indien de l'**automobile** constitue une bonne nouvelle pour les fournisseurs canadiens. Les ventes d'automobiles se sont accrues de 21 % et celles de véhicules commerciaux de 17 % pendant le premier semestre de 1997. Des investissements importants réalisés par des fabricants d'automobiles étrangers en Inde se traduiront par un accroissement de la demande de pièces et un rehaussement des normes de qualité pour la production intérieure.

L'adoption, en 1997, de l'ordonnance de modification des lois sur les ports a ouvert l'expansion du secteur des **ports** à l'investissement du secteur privé. Pour réaliser son objectif, qui est de faire passer la capacité des principaux ports de 177 millions à 424 millions de tonnes, l'Inde aura besoin d'investissements totalisant, selon les estimations, 48 millions \$US.

L'Inde compte deux millions de kilomètres de **routes** dont 5 % seulement ont quatre voies. Le gouvernement prévoit que le volume du transport routier des marchandises doublera tous les dix ans et que le parc routier doublera dans moins de cinq ans. Selon une étude réalisée récemment, il faudra au moins 10 000 km de routes express d'ici l'an 2015. Trois projets d'envergure, évalués à 310 millions \$US, ont déjà été élaborés par le ministère du Transport de surface.

En juin 1998, des concepteurs de projets, des représentants de firmes d'ingénierie, de ministères des Travaux publics (ports) de certains États ainsi que de grands groupes industriels propriétaires de jetées et d'installations portuaires de l'Inde viendront au Canada pour examiner nos technologies. Δ